

LE DILEMME DU MOUVEMENT PACIFISTE CANADIEN

Dans un pays où la population ne veut pas entendre parler des armes nucléaires mais tient en revanche à rester dans l'OTAN, le mouvement pacifiste doit formuler de nouvelles stratégies s'il veut conserver une certaine force politique.

PAR TONY ROGERS

EN 1987, IL S'EST PRODUIT AU Canada deux événements dont on aurait pu penser qu'ils susciteraient plus de protestations. Premièrement, le gouvernement Mulroney a annoncé son intention de renouveler l'accord signé avec les États-Unis en 1983 par le cabinet libéral de M. Trudeau et autorisant les forces aériennes américaines à mettre à l'essai au Canada des missiles de croisière aéroportés (ALCM) non munis d'ogives. Et deuxièmement, il a tranquillement annoncé en 1987 qu'il projetait de s'associer à la conception de «murs» qui, dans le cadre cette fois de l'Initiative de défense aérienne des États-Unis, seraient capables de stopper les missiles de croisière et les bombardiers lancés par l'URSS, contre lesquels un système spatial de défense anti-missiles, si parfait fût-il, n'offrirait aucune protection. Cela en dépit du fait qu'en 1985, le gouvernement conservateur avait refusé de participer à l'effort de recherche déployé par les Américains dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS) pour mettre au point un «toit» impénétrable destiné à arrêter les missiles balistiques soviétiques.

Pour ceux qui avaient jusque là défendu ces programmes, il était évident qu'il fallait continuer; ils avaient eu en outre la satisfaction de voir que leurs arguments sensés et rationnels l'avaient emporté sur ceux d'un mouvement pacifiste bien intentionné mais trop émotif. Après tout, le Canada fait partie des alliances de l'OTAN et du NORAD; de plus, la mise à l'essai des ALCM et l'IDA ne font intervenir aucune arme nucléaire; et enfin, si l'on pense à la défense de l'Occident, ces politiques procèdent «de la simple prudence», étant donné que les Soviétiques fabriquent, de leur côté, des armements comparables. Toutefois, le fait que ces programmes se soient poursuivis en dépit des importantes manifestations anti-nucléaires du début des années 1980

pourrait signifier également qu'il est temps pour le mouvement pacifiste canadien de repenser les tactiques qu'il adopte pour promouvoir le désarmement.

ÉTANT DONNÉ QUE LES DIVERGENCES d'opinion entre les pacifistes et les responsables du gouvernement sont suffisamment importantes pour porter atteinte aux fondements même de certaines valeurs essentielles, il n'est pas étonnant que les activistes du mouvement ne réussissent pas à influencer véritablement sur le processus d'élaboration des politiques par leurs démarches directes auprès des politiciens et des bureaucrates. Ils parviennent dans certains cas à se faire écouter par des parlementaires bien disposés qui ont du monde la même perception qu'eux. Il arrive même qu'on leur autorise l'accès au Premier ministre et au Cabinet; mais qui dit accès ne dit pas nécessairement influence. Les gouvernements canadiens ont toujours hésité à adopter des mesures contraires aux intérêts politiques et militaires des États-Unis, un voisin dont ils partagent souvent les valeurs et avec lequel ils sont destinés à entretenir une relation précaire sur d'autres questions.

Les groupes pacifistes canadiens ont préféré consacrer l'essentiel de leurs efforts à faire la lutte au gouvernement pour gagner l'opinion publique à leur cause. La stratégie du début des années 1980 était la suivante : «Si l'on éduque et mobilise suffisamment de gens pour les sensibiliser aux dangers de la course aux armements et à la participation du Canada à cette dernière, les gouvernements n'auront d'autre choix que d'écouter.» Toutefois, comme les décisions sur les missiles de croisière et l'IDA le prouvent on ne peut plus clairement, les groupes pacifistes engagés sur cette voie devront constamment garder à l'esprit les trois facteurs suivants, qui risquent de jouer contre eux.

Premièrement, il arrive souvent, quand il s'agit de guerre et de paix, que les gouvernements ont leur propre programme et fonctionnent de façon relativement autonome par rapport au public. Dans le passé, la main-mise de l'État sur les politiques militaires a généralement été incontestée, si l'on fait exception de quelques brèves protestations publiques. Les mouvements pacifistes de l'ère nucléaire représentent par conséquent un défi, non seulement pour certaines politiques, mais aussi pour un type particulier de démocratie parlementaire occidentale, qui autorise les gouvernements à concevoir unilatéralement des stratégies militaires susceptibles d'accroître le risque de guerre nucléaire, sans avoir au préalable consulté véritablement les publics qui les ont élus pour les défendre.

Deuxièmement, le processus même d'élaboration des politiques de défense n'aide en rien les groupes pacifistes. Les politiques canadiennes de défense sont le plus souvent élaborées par un réseau très fermé de bureaucrates américains et canadiens, qui évoluent dans un environnement technique, à l'abri des regards indiscrets du public. Une fois qu'elles se sont suffisamment imposées au stade de la bureaucratie, les politiques militaires sont rarement renversées au stade politique sans une intervention directe du Premier ministre et du Cabinet. Il arrive même souvent qu'au moment où les groupes pacifistes sont informés des politiques proposées, il soit tout simplement trop tard pour se renseigner, mobiliser l'opposition publique et renverser la tendance. Ainsi, les pourparlers bilatéraux entre le Canada et les États-Unis sur les mises à l'essai des missiles de croisière ont été amorcés bien avant l'année 1982, lorsque le public canadien en a pris connaissance à la suite d'une fuite accidentelle dans la presse. Même s'ils ont réussi à organiser des manifestations massives, les groupes pacifistes canadiens n'ont pas pu empêcher la signature,

le printemps suivant, de l'accord sur la mise à l'essai des missiles de croisière.

Troisièmement, même dans le cas où l'élaboration des politiques de sécurité ne peut pas se faire complètement en vase clos, les gouvernements disposent de divers moyens pour réduire, détourner ou réorienter l'opposition publique. Les autorités peuvent souvent tirer profit de l'indifférence du public ou des divergences d'opinions en matière de défense. En prenant en 1982 la décision d'autoriser la mise à l'essai des missiles de croisière, le cabinet Trudeau se faisait fort de la certitude que, si les Canadiens et Canadiennes ne voulaient pas entendre parler des armes nucléaires, ils tenaient en revanche à rester dans l'OTAN. Faire de la question des essais d'ALCM la pierre de touche pour sonder la détermination du Canada à appuyer la double décision de l'OTAN sur le déploiement en Europe des missiles de croisière lancés du sol (GLCM) et des missiles Pershing II présentait un attrait politique certain, et ce, indépendamment du fait que les ALCM dont le Canada autorisait la mise à l'essai appartenaient aux forces aériennes des États-Unis et non à l'OTAN, que c'était le gouvernement des États-Unis, et non l'OTAN, qui avait demandé un accord et enfin, que les porte-parole du Pentagone ont confirmé par la suite que les décisions relatives au déploiement des euromissiles n'étaient aucunement liées à la mise à l'essai de missiles de croisière au Canada (cet élément est d'autant plus important que le gouvernement canadien a décidé de poursuivre les mises à l'essai en dépit de l'accord conclu récemment entre les super-puissances sur l'élimination des euromissiles).

QUELLES CONCLUSIONS LES GROUPES pacifistes canadiens doivent-ils tirer de ces constatations ? Même si, et on le comprend, le mouvement paci-